

Communiqué de presse

Suravenir intègre dans sa gamme de fonds non cotés le FCPR⁽¹⁾ Elevation Miriad Vie, géré par Elevation Partners Capital : les deux acteurs tendent ainsi à renforcer la démocratisation du private equity auprès des clients particuliers.

Paris, le 24 septembre 2024 - Suravenir, filiale d'assurance-vie et de prévoyance du Crédit Mutuel Arkéa intègre dans sa gamme de fonds non cotés, la gamme Tremplin, le FCPR Elevation Miriad Vie. Ce nouveau fonds, géré par Elevation Capital Partners, la société de gestion en private equity du Groupe Inter Invest, permettra aux assurés d'accéder à une offre innovante de fonds non cotés, tournée vers l'économie réelle.

Un contexte porteur

Cette initiative fait suite aux modifications introduites par :

- la Loi PACTE (2019) qui a fortement assoupli les conditions d'éligibilité des fonds de capital investissement, notamment les Fonds Communs de Placement à Risques (FCPR) désormais éligible à 100 % aux contrats d'assurance-vie ;
- la Loi INDUSTRIE VERTE (2023) intégrant une dose minimale de capital investissement, adaptée au profil des souscripteurs, dans les mandats de gestion pilotée, fléchant ainsi l'épargne préférée des français vers l'économie réelle.

En réponse à cette évolution réglementaire, Elevation Capital Partners présente une offre conçue pour offrir aux épargnants la possibilité de construire une épargne à long terme diversifiée, tout en répondant aux exigences réglementaires des assureurs.

Le FCPR Elevation Miriad Vie

Pour intégrer la gamme Tremplin, le FCPR Elevation Miriad Vie, fonds « evergreen » (perpétuel, sans durée de vie limitée) ayant une stratégie d'investissement permettant d'accéder à un portefeuille diversifié de fonds professionnels de capital investissement internationaux en architecture ouverte, s'est conformé aux exigences de la politique de référencement des unités de compte de Suravenir. Il est ainsi classifié Article 8 selon la réglementation européenne SFDR.

LES CARACTÉRISTIQUES DU FONDS :

- Classification SFDR du fonds : Article 8.
- Stratégie d'investissement : construction en architecture ouverte d'un portefeuille diversifié de fonds professionnels de capital investissement.
- Allocation cible tournée vers l'économie réelle principalement en Europe et Etats-Unis : 72 % de fonds professionnels, 18 % en poche semi liquide de fonds de capital investissement evergreen et 10 % en poche de liquidité.
- Echelle de risque SRI : 6/7.

LA STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT DU FCPR ELEVATION MIRIAD VIE :

La stratégie du FCPR Elevation Miriad Vie est déjà éprouvée avec plus de 160 millions d'euros collectés au 31/08/2024 à travers ses fonds fermés réservés aux investisseurs avertis, le FPCI Elevation Miriad, 1^{er} millésime de la gamme fonds de fonds d'Elevation Capital Partners, et le FPCI Elevation Miriad II, second millésime en cours de levée.

La stratégie d'investissement reposera sur une première étape quantitative d'allocation stratégique. Grâce à une base de données de plus de 25 000 fonds, les gérants d'Elevation Capital Partners élaboreront un portefeuille de fonds primaires et secondaires en recherchant un ratio rendement-risque optimisé. Ensuite, au sein de cette allocation, l'équipe de gestion effectuera une sélection rigoureuse des fonds les plus performants⁽²⁾, selon son analyse, afin d'élaborer un portefeuille diversifié selon des axes macroéconomiques (millésimes, géographies) et microéconomiques (stratégie/secteurs, taille des fonds).

Via ce portefeuille diversifié, le FCPR Elevation Miriad Vie donnera ainsi accès à de nombreux fonds primaires et secondaires gérés par des équipes de premier plan comme Ardian, Raise, Sienna, Verto, Bex, LGT, StepStone, etc.

Julien Godard, Partner, Elevation Capital Partners :

« Nous sommes ravis de ce partenariat avec Suravenir, qui va permettre à leurs assurés de bénéficier de nos fonds d'investissement. Leur expertise reconnue dans la distribution de solutions retraite, leur engagement et leur souci constant de la qualité de service correspondent parfaitement aux valeurs d'Elevation Capital Partners. C'est une collaboration prometteuse pour répondre aux attentes d'investissement long terme dans l'économie réelle des clients particuliers. »

Dominique Collot, directrice marketing et communication, Suravenir :

« La gamme Tremplin s'enrichit d'un nouveau fonds non coté, géré par Elevation Capital Partners. Ce nouveau fonds va permettre aux investisseurs particuliers d'investir dans des fonds professionnels de capital investissement. Encore un nouvel exemple concret de nos efforts continus pour proposer aux épargnants des solutions d'investissement innovantes. Aux côtés d'autres acteurs de premier plan, ce partenariat renforce notre engagement à offrir des solutions d'investissement solides et responsables à nos clients. »

A propos d'Elevation Capital Partners

Fondée en 2015 et basée à Paris, Elevation Capital Partners est la société de gestion du groupe Inter Invest. Avec 550 millions d'euros d'encours sous gestion ⁽³⁾, elle déploie 3 stratégies d'investissement distinctes :

- Private Equity : prises de participation dans des sociétés non cotées suivant des approches généralistes ou thématiques,
- Fonds de fonds : investissements dans un portefeuille diversifié de fonds primaires et secondaires internationaux,
- Actifs réels : acquisitions d'actifs immobiliers physiques.

Partenaire engagé aux côtés des entrepreneurs, Elevation Capital Partners les accompagne dans la réalisation de leurs ambitions. Profondément ancrée dans l'économie réelle, elle s'emploie à créer de la valeur à long terme pour ses investisseurs. La bienveillance, la confiance mutuelle et l'engagement dans la durée sont au cœur de sa démarche d'investisseur responsable.

Pour plus d'informations : www.elevation-cp.com.

Contact presse : Elevation Capital Partners représenté par l'agence SHAN : Marion Duchene :
marion.duchene@shan.fr - Tél : 06 46 47 09 79

A propos d'Inter Invest

Le Groupe Inter Invest est un groupe familial et indépendant de plus de 33 ans, spécialisé en :

- conseil en financement de projets d'investissement des entreprises ultramarines (subventions, crédit-bail, investissement en haut de bilan), avec notamment 4,5 milliards € d'actifs financés ⁽⁴⁾ en Loi Girardin (leader français).
- capital-investissement (3 stratégies d'investissement distinctes : private equity, fonds de fonds, actifs réels), avec +550 millions € d'actifs sous gestion ⁽⁵⁾.
- structuration et commercialisation d'opérations immobilières patrimoniales en démembrement de propriété
- conception et gestion du Plan Epargne Retraite qui combine capital garanti ⁽⁶⁾ à la retraite et recherche de performance
- crowdfunding immobilier

Le Groupe Inter Invest distribue l'ensemble de son offre à un réseau de plus de 1 200 partenaires (Banques Privées, Conseillers en Investissements Financiers, Family Office et Institutionnels) représentant 68 000 investisseurs. Employant plus de 250 collaborateurs, le Groupe Inter Invest est présent à Paris et à travers 9 agences implantées dans les DOM-COM.

Pour plus d'informations : www.inter-invest.fr

A propos de Suravenir

Suravenir est la filiale d'assurance-vie et de prévoyance du Crédit Mutuel Arkéa. Au 31 décembre 2023, Suravenir affiche plus de 50,9 milliards d'euros d'encours gérés en assurance-vie et une collecte brute qui s'élève à 4,6 milliards d'euros. Suravenir et ses 367 collaborateurs sont spécialisés dans la conception, la fabrication et la gestion de contrats d'assurance-vie et de prévoyance commercialisés par un grand nombre de partenaires distributeurs : réseaux bancaires, canal internet, conseillers en gestion de patrimoine, courtiers et autres grands partenaires.

Plus d'informations sur www.suravenir.fr

Contact presse :

Katell PIRIOU - katell.piriou@suravenir.fr - Tél : 06 21 68 17 91

Adeline CAPITAINÉ - adeline.capitaine@suravenir.fr - Tél : 06 87 73 99 27

1 L'investissement en unités de compte présente un risque de perte en capital.

2 Les performances passées des fonds sélectionnés ne préjugent pas de leurs performances futures.

3 Au 01/09/2024.

4 Au 31/12/2023.

5 Au 01/09/2024.

6 Capital garanti à l'échéance uniquement, hors frais résiduels, avec un risque de perte en cas de défaut de BNPP.